

« DIALOGUES ENTRE DESIGN ET MÉTIERS D'ART »

UN PROJET DE TERRITOIRE - SECTEUR BERGERAC

À DESTINATION DES CLASSES DU LYCÉE DES MÉTIERS HÉLÈNE DUC ET DES COLLÈGES DU SECTEUR.

Le parcours s'appuie sur la présentation dans l'enceinte du lycée Hélène Duc de l'exposition « Dialogues entre design et métiers d'art », qui rassemble les pièces de la Collection design & métiers d'art de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

Cette collection est constituée d'objets réalisés par des designers en collaboration avec des professionnels métiers d'art lors de séjours de recherche et de création au Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron, dans le cadre du programme de résidences de création coordonné par l'Agence culturelle départementale.

L'exposition, présentée au sein de l'Atrium - espace d'exposition modulaire et nomade - servira de support à différents ateliers et actions de sensibilisation en lien avec le design.



Avec les créations des designers Samuel Accoceberry, Jean Couvreur, Matali Crasset, Les M Studio, Stefania di Petrillo, Studio Monsieur, Godefroy de Virieu ; **en collaboration avec les professionnels métiers d'art** Vincent Armand, Natacha Baluteau, Benoît Batissou, Boris Cappe, Pierre Carcauzon, Tristan Chambaud-Héraud, Adrian Charlton, Fabrice Cibert, Janet Cintas, François Devige, Cyril Dupré, Bernard Foye, Claudine Foye, Gilles Gassou, Laurence Girard, Alexander Hay, Kristiane Hink, Nathalie Lecoœur, Michel Lemans, Benoît Obé, Caroline Samuel, Marilia Schétrite, Philippe Villepontoux

Le programme.....

[Pour le lycée]

Mise à disposition de l'exposition

« Dialogues entre design et métiers d'art »

L'exposition, présentée au sein du Lycée, sera accessible aux élèves, à l'équipe pédagogique, ainsi qu'à des publics extérieurs : collèges du territoire, associations, familles, etc.

Visite de l'exposition par la médiatrice de l'Agence culturelle départementale : 1h par classe (en demi-groupes si nécessaire)

Visite commentée de l'exposition, qui rassemble des objets témoignant des savoir-faire des artisans d'art, de leurs gestes et techniques, associés à ceux des designers qui apportent procédés, méthode et esprit d'innovation.

[En plus, pour 3 classes de seconde]

Atelier de sensibilisation au design : 4h par classe

Atelier de sensibilisation et de pratique, encadré par un collectif de designers. Les élèves aborderont les différentes étapes de la création : découverte, expérimentation et création.

Atelier de pratique avec un artisan d'art : 4h par classe

Un atelier, animé par un artisan d'art, permettra aux élèves de découvrir des matières, des techniques et des savoir-faire, et de s'initier à une pratique : travail du bois, de la terre, du textile, etc.

[Pour les collèges du secteur]

Pour chaque classe ou groupe inscrit

- Visite commentée de l'exposition au lycée
- 3h d'atelier de pratique artistique au collège animé par un designer ou un artisan d'art.

Le calendrier.....

Mai à juin 2024

Inscription des établissements via ADAGE

Octobre à décembre 2024

- Préparation et organisation du parcours.
- validation de l'implantation de l'exposition au Lycée par une commission de sécurité
- planification des visites et ateliers
- réunions préparatoires avec les équipes pédagogiques. (lycée et collèges)

Entre janvier et juin 2025

- 4 jours en février : transport et montage de l'Atrium au lycée, transport et installation des pièces de l'exposition.
 - du 10 mars au 4 avril : présentation de l'exposition.
- De mars à mai : réalisation des ateliers.
3 jours de démontage de l'exposition et de l'Atrium, et transport retour.

ARTISTES ET INTERVENANTS

MILLE TROIS CENTS (intervenant pressenti)

est un collectif d'artistes/designers qui défend le design comme outil alliant technique, esthétique et société, et développe son activité autour de la question de la pédagogie, à travers des projets et des ateliers dans le champ du design.

milletroiscents.com

FANNY ROUSSEAU médiatrice à l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

UN ARTISAN D'ART, à choisir en concertation avec l'établissement : céramiste, ébéniste, vannier...

Espace ressource.....

Conçu pour les équipes pédagogiques et les élèves, il réunit des documents sur le design, les métiers d'art, des thématiques et ateliers à développer de manière autonome.

Mise en œuvre.....

Conditions préalables à l'accueil de l'exposition et de l'Atrium au sein de l'établissement

- la mise à disposition d'un espace couvert et fermé d'une surface au sol de 50m² et d'une hauteur sous plafond de 3,5m minimum, avec une arrivée électrique à proximité
- la possibilité d'un accès facile avec un camion 19t, pour le déchargement et le chargement l'apport d'une aide technique (2 personnes pendant 2 heures)

Engagements du lycée

- les repas des techniciens durant le montage/démontage de l'exposition et des intervenants lors des temps de présentation et ateliers
- la prise en charge de 2h d'atelier par classe, éligible au Pass Culture
- l'assurance des pièces de l'exposition et de l'Atrium (une simple déclaration à la compagnie d'assurance de l'établissement est généralement suffisante)
- l'accueil de l'exposition et son ouverture au public, écoles de secteur et collège
- le relai de la communication

Engagement des collègues

- un déplacement des élèves au lycée
- l'accueil et la prise en charge des repas des intervenants et du petit matériel (papier, colle, ciseaux)

Engagement de l'Agence culturelle départementale

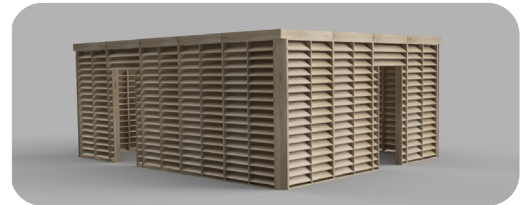
- la mise à disposition de l'Atrium, de l'exposition et des cartels explicatifs
- le règlement des droits de monstration des designers présentés

Contacts.....

Fanny Rousseau, médiatrice
frousseau@culturedordogne.fr
 05 53 06 40 02 / 06 75 64 58 98

Mathilde Beytout, chargée de projets arts visuels
m.beytout@culturedordogne.fr
 05 53 06 60 51

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
 Espace culturel François Mitterrand
 2 place Hoche, 24000 Périgueux



Outil essentiel de démocratisation culturelle, **l'éducation artistique et culturelle** s'adresse aux jeunes dans le cadre scolaire ou sur le temps de loisir.

Fondée sur trois axes principaux que sont la connaissance des œuvres, la pratique artistique et la mobilisation des savoirs, elle contribue à l'ouverture, à l'épanouissement de l'enfant ou de l'adolescent, tout en aiguillant sa sensibilité et son sens critique.

L'éducation artistique et culturelle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. Elle joue un rôle décisif dans la lutte des inégalités en favorisant un égal accès à tous les jeunes à l'art et à la culture dans le respect de la liberté et des initiatives des acteurs concernés. Elle contribue à la réussite et à l'épanouissement des jeunes.

Depuis sa création, l'Agence culturelle départementale s'est engagée avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'Education Nationale dans le développement de parcours d'éducation artistique et culturelle construits dans les disciplines de la danse, du théâtre, des arts visuels, de la musique et de la culture occitane.

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.